

Une mission de chirurgie orthopédique pédiatrique à l'hôpital Padre Pio de N'dali



MISSION DE CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE PÉDIATRIQUE
A L'HOPITAL PADRE PIO DE N'DALI (BENIN)

Public concerné : Enfants de 0 à 15 ans



Pathologies orthopédiques : Déviation d'axe des membres inférieurs, pied bots, Malformations des membres, Séquelles de traumatisme et d'infections ostéoarticulaires, scoliose etc...

CONSULTATION, BILAN PRE OPERATOIRE, CONSULTATION ANESTHESIQUE GRATUITS : 03 au 30 JANVIER 2021
INTERVENTIONS CHIRURGICALES A COUT REDUIT : 01 au 05 FEVRIER 2021

+22995674195, +22995988686, +22995222385.

Il sera organisé du 03 au 30 Janvier 2021 à l'hôpital Padre Pio de N'dali au Nord Bénin, une consultation, un bilan pré opératoire, une consultation anesthésique gratuite ciblant les enfants de 0 à 15 ans.

Les pathologies concernées sont : les pathologies orthopédiques, les déviations d'axe des membres inférieurs, les pieds bots, les malformations des membres, séquelles de traumatismes et d'infections ostéoarticulaires, scoliose etc..

Contactez le +229 674195/ 95988686/ 95222385

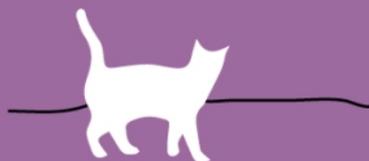
Atacora: Des cas suspects de fièvre de Lassa détectés

Des cas de fièvre hémorragique à virus Lassa sont enregistrés dans des formations sanitaires de l'Atacora. Les autorités sanitaires ont activé un plan de riposte.



FIÈVRE DE LASSA

Comment peut-on éviter de contracter la fièvre de Lassa ?



1. En se lavant régulièrement les mains
2. En conservant la nourriture dans des récipients fermés par un couvercle
3. En gardant propre son domicile pour éviter l'intrusion des rats
4. En ayant un chat
5. En cuisant soigneusement les aliments

C'est ce qu'a déclaré le directeur départemental de la santé, Dr Jacob Namboni, dans une interview accordée à l'Agence Bénin Presse.

Selon Dr Jacob Namboni, « depuis maintenant près de six ans, à chaque fin d'année, lorsqu'il y a une affluence terrible de la population du Nigeria vers l'Atacora, il faut s'attendre les jours suivants à des cas de Lassa ». Les cas de fièvre hémorragique à virus Lassa sont enregistrés depuis le dernier trimestre de l'année. A l'en croire ce sont des cas suspects et les analyses sont aussitôt effectuées.

Le système de santé de l'Atacora est « à une phase de surveillance accrue » pour la Covid-19 mais également pour le virus Lassa.

Pour éviter la propagation du virus Lassa qui se transmet à l'homme par contact des aliments et des articles ménagers contaminés par l'urine ou les excréments des rongeurs, les autorités sanitaires, sous la direction du préfet du département ont pris des dispositions.

« Nous avons fait une feuille de route qui, en début de chaque année, notamment en prélude à la phase critique, que nous mettons en œuvre, à travers un paquet d'activités à l'endroit de la population », a notifié le directeur départemental de la santé de l'Atacora. Selon Dr Jacob Namboni, si les mesures du Covid-19 sont bien respectées, « on a 90% de chance d'éviter également le Lassa ».

A.A.A

source: 24 Heures au Bénin

Article

originale: <https://www.24haubenin.info/?Des-cas-suspects-de-fièvre-de-Lassa-dans-detectes>

AG au CHUD-Ouémé / Plateau: Des réformes salvatrices engagées par le DG Oscar Kodjo Amoussou



Le DG par intérim du CHUD Oueme/Plateau a tenu une Assemblée Générale avec les travailleurs.

C'est la première reddition de compte du Directeur Général par intérim du Chud-O/P depuis son arrivée à la tête de ce complexe hospitalier le 05 février 2020. A cette occasion, ces travailleurs ont reconnu et salué les nombreuses et courageuses réformes engagées par le nouveau patron des lieux Oscar Kodjo Amoussou qui, lentement et discrètement est en train d'écrire les belles pages de cette structure sanitaire

qui dans un passé récent était dans un état comateux. Ainsi, tour à tour, les principaux responsables ont passé en revue les réalisations et les perspectives d'avenir pour un complexe sanitaire plus performant techniquement et plus attirant. Au nombre des résultats au bout des réformes engagées, se trouve: l'amélioration de l'accueil, les différentes prestations, le désengorgement et l'assainissement de la morgue. Egalement, il y a la qualité des mets présentés aux malades et biens d'autres qui se sont considérablement améliorés.



Des réformes à mettre à l'actif du Directeur Général par intérim Oscar Amoussou et de sa dynamique équipe. Pendant quatre heures d'horloge les travailleurs se sont entretenus avec les autorités. En termes de perspectives pour l'avenir, il est prévu entre autres, l'extension du service des urgences et de la salle d'accouchement, l'acquisition d'un amplificateur plus performant, le renforcement du plateau technique et du personnel soignant, l'achat d'un autre groupe

électrogène plus moderne, l'embellissement de leur unité de production commune, en un mot, l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel. A cette occasion, six meilleurs travailleurs qui se sont fait remarquer de part leur travail ont été distingués chacun par une lettre de félicitation et une enveloppe financière.

A signaler que ladite Assemblée générale qui s'est déroulée dans la convivialité et dans le strict respect des gestes barrières.

Bachirou Assouma

Une délégitation gouvernementale au CNHU-HKM pour sauver des malades

Une délégitation gouvernementale conduite par le ministre de la Santé est descendue au CNHU-HKM ce jeudi 31 décembre 2020 pour sauver des malades en situation de non paiement.

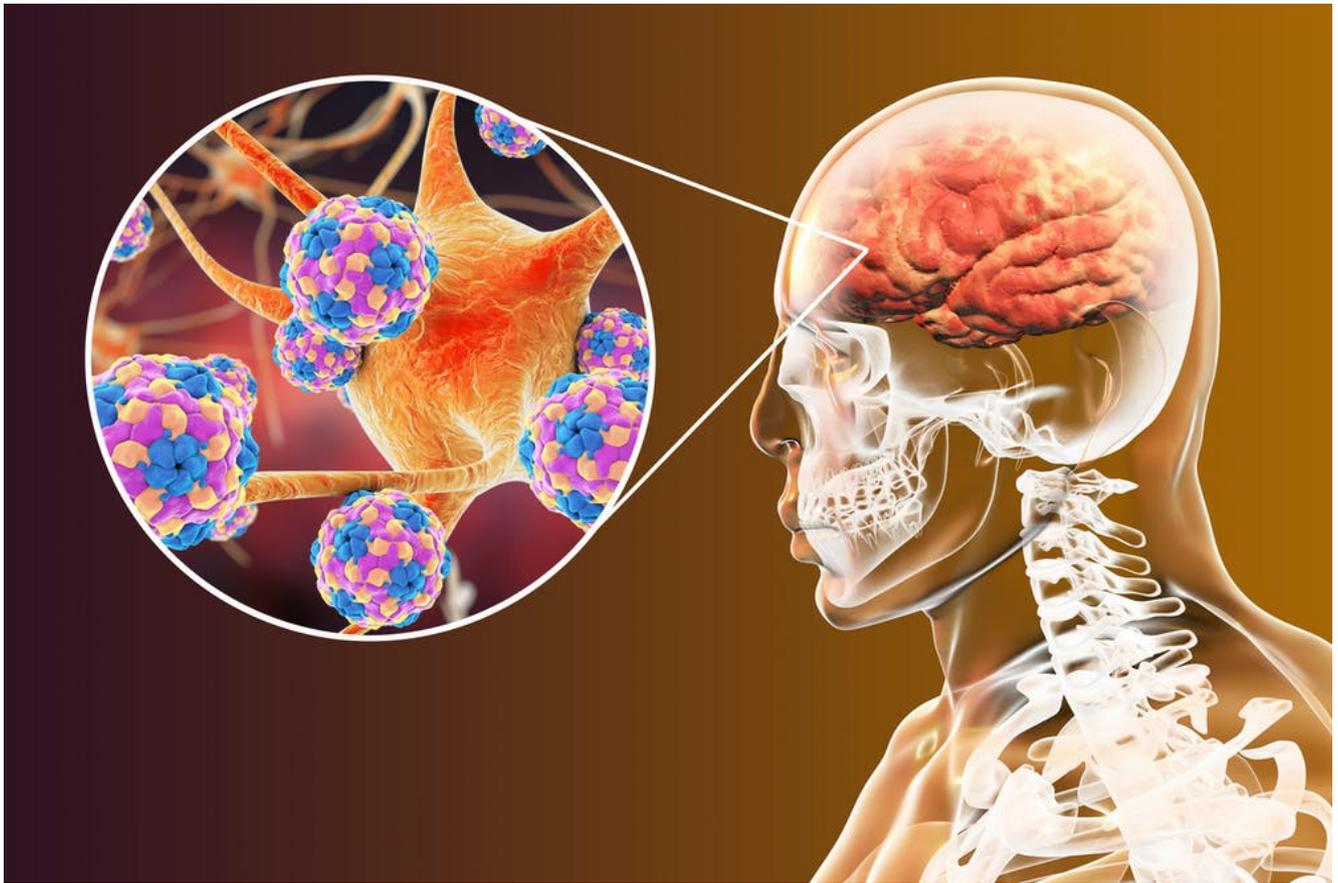


La matinée de ce jeudi 31 décembre 2020 des ministres Benjamin HOUNKPATIN de la santé, Véronique TOGNIFODE MEWANOU des affaires sociales et Romuald WADAGNI de l'économie et des finances au Centre National Hospitalier Hubert Koutoukou Maga (CNHU-HKM) de Cotonou aux fins de régler la situation des patients gardés pour non paiement de leurs soins.

Source site gouvernemental

Bénin/Urgent: Un cas de méningite détecté à N'Dali

Un cas de méningite détecté à Bori dans la commune de N'Dali. Selon les informations reçues de nos confrères de Deeman Radio, un des parents a confié que l'enfant âgé de 13 ans s'est évanoui dans la nuit du 25 Décembre 2020.



Transporté d'urgence au centre de santé de Bori, les traitements n'ont pas permis de rétablir l'enfant. Devenu faible, il fût transféré à l'hôpital de Guéré dans la commune de Bembèrèké le lundi 28 Décembre 2020. C'est dans la matinée de ce mardi 29 Décembre que les analyses ont révélé que l'enfant souffre d'une méningite.

Qu'est ce que la méningite ?

Rappelons que la méningite à méningocoque est une infection des méninges, due à un virus ou une bactérie très dangereuse. Cette infection est transmissible, elle peut laisser de graves séquelles ou encore, être fatale en moins d'un jour. Cette maladie évolue très vite, même avec un traitement approprié, au moins 10 % des patients décèdent généralement dans les 24 à 48 heures qui suivent l'apparition des premiers symptômes de la maladie et jusqu'à 20 % des survivants gardent des séquelles permanentes importantes comme la surdité, l'épilepsie, la paralysie cérébrale ou le retard mental.

L'apparition de nécroses tissulaires irréversibles peut également entraîner l'amputation d'un ou de plusieurs membres.

Les personnes les plus touchées par cette maladie sont les enfants âgés de moins de 5ans ainsi que les jeunes adultes âgés de moins de 25 ans.

Comment on attrape une méningite ?

Mode de transmission : La méningite se transmet par des gouttelettes de sécrétion en suspension dans l'air lorsqu'une personne infectée éternue, tousse ou postillonne. Elle se transmet aussi par contact direct ou indirect avec la salive d'une personne infectée (mains, jouets et ustensiles de cuisine contaminés, etc.).

Comment guérir de la méningite ?

Traiter une méningite d'origine virale. Repos, beaucoup de liquide et bonne nutrition, de même que les mesures habituelles pour soulager la fièvre. Attention. En cas de fièvre chez l'enfant, éviter de donner de l'aspirine. Privilégier l'acétaminophène pour faire baisser la fièvre.

Journée Mondiale de Lutte contre le VIH/SIDA: MADO SANTÉ PLUS partage solidarité et responsabilité

Célébrée le 1er Décembre de chaque année, la Journée Mondiale de Lutte contre le Sida est un moment unique en soutien aux personnes infectées et affectées par le VIH SIDA. Un virus qui a longtemps engendré des pertes en vies humaines, impacté la vie socio-économique et violé les droits de la personne humaine.



MADO Santé Plus

Aujourd'hui, de nombreux efforts sont faits à jours aussi bien du côté de la société civile que des politiques gouvernementales pour contrer le virus.

MADO SANTÉ PLUS, à l'instar des autres pays du monde est très préoccupé par les ravages effectués par la pandémie de la COVID-19 et la maladie du VIH SIDA, et de ce que cela signifie pour les Jeunes vivant avec le VIH tout comme pour les populations vulnérables.

Pendant cette célébration dont le thème retenu cette année est « Solidarité et responsabilité partagée », MADO SANTE PLUS, membre de la Plateforme CoRC BENIN a organisé le Samedi 19 Décembre 2020 à Cotonou, une Cérémonie de Distinction des Talents Jeunes des Communautés Vulnérables au VIH. Au cours de l'événement, une minute de silence a été observé en la mémoire de la marraine de La Nuit du Réveillon Mémé Emma MARCOLINO. Ensuite, les acteurs de MADO SANTE PLUS ont saisi l'occasion pour sensibiliser sur le VIH SIDA. Plusieurs organisations de Jeunes engagés ainsi que des acteurs de Lutte étaient représentés.

Le jury composé de :

Opération Chirurgicale : Le plateau technique du CNHU Hubert Koutoukou Maga sera renforcé

En son conseil des Ministres du 23 décembre 2020, le gouvernement béninois a décidé de l'acquisition et l'installation d'équipements et de matériels de chirurgie cardiaque au profit du Centre national hospitalier universitaire Hubert Koutoukou Maga de Cotonou (CNHU-HKM).



La plupart de nos concitoyens souffrant de maladies

cardiovasculaires n'arrivent pas à bénéficier de soins appropriés lorsque leur cas nécessite des interventions chirurgicales à cur ouvert, en raison des coûts prohibitifs à l'étranger.

Aussi, le Gouvernement a-t-il sollicité des chirurgiens réputés en la matière qui pourront faire des interventions sur place au CNHU-HKM.

Pour ce faire, il est indispensable de renforcer le plateau technique existant par des équipements et matériels dédiés à la prise en charge chirurgicale de ces pathologies.

C'est pourquoi, le Conseil s'est prononcé en faveur de la contractualisation avec une structure spécialisée en vue de la fourniture desdits équipements et matériels. Un acte qui sans doute renforcera le plateau technique de ce haut lieu hospitalier.

Drépanocytose : De graves anomalies relevées au Centre de Prise en charge Médicale Intégrée du Nourrisson et de La Femme Enceinte atteints de Drépanocytose (CPMI-NFED)

Le conseil des Ministres en sa séance du 23 Décembre 2020 est passé à l'approbation du rapport d'audit comptable et financier du Centre de prise en charge médicale intégrée du nourrisson et de la femme enceinte atteints de drépanocytose (CPMI-NFED).



Plusieurs anomalies relatives au fonctionnement du centre, mais aussi et surtout à sa gestion aux plans budgétaire, comptable et financier.

Les irrégularités relevées sont entre autres l'inexistence de budget pour les années 2011, 2012 et 2015 ; la non-budgétisation de toutes les ressources, entraînant le défaut de traçabilité de certaines recettes ; le non-respect du principe de séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable ; l'exécution de dépenses non prévues au budget ; le non-respect des seuils de passation des marchés publics et des clauses contractuelles lors du paiement des prestataires. Il a été relevé aussi l'attribution et la gestion peu transparentes du marché de construction du bâtiment annexe du Centre dont les travaux d'un montant de 199.975.791 FCFA TTC, prévus pour prendre fin en décembre 2016 sont encore en cours ; le paiement irrégulier de divers primes et frais de déplacement au directeur ainsi qu'à ses collaborateurs.

Il en découle d'importants préjudices aussi bien pour le budget national que pour le Centre dont les performances ont été compromises.

Les insuffisances ainsi relevées ont été portées à la connaissance du directeur du CPMI-NFED, le sieur Deen Chérif RAHIMY afin de recueillir ses observations et fournir des éléments de justifications à l'appui de sa version des faits.

Mais, en lieu et place d'informations documentées, celui-ci s'est contenté de contester la plupart des observations relevées par la commission sans y apporter la moindre preuve. Le Conseil a pris acte du rapport et a instruit les Ministres concernés d'appliquer sans complaisance les sanctions qu'encourent les auteurs de ces malversations.

Non respect des mesures liées au Covid-19 : PAX EXPRESS met en danger la vie de ses passagers



Alors que les pouvoirs publics de plusieurs villes béninoise ont mis en place les mesures préventives pour circonscrire la propagation du coronavirus dans les transports à savoir distanciation et port de masque, l'utilisation de gel hydro alcool, force est de constater que l'on en est bien loin du satisfecit escompté.

Dans les transports en commun, notamment les bus de transport en commun, on semble être hors du temps et de l'espace au regard de citoyens pas concernés outre mesure, malgré les dispositions préventives prises par les autorités gouvernementales pour faire face au danger de propagation du Coronavirus (Covid19).

Aux heures de pointe, le transport en commun plonge dans un paradoxe qui lui est propre. Lundi 09 Novembre 2020, il sonnait 12h 55, nous (Megan Valère SOSSOU) venons à peine de prendre notre ticket à la compagnie de transport en commun Pax Express après une longue et houleuse discussion par rapport au respect de la distanciation. On (agent Pax Express) me rassurait de ce qu'il n'y aura pas d'encombres, ni de surcharges. En effet, pas de deux personnes côte à côte. Ce qui signifie en français facile qu'il aura une personne pour deux places.

Pax Express fait fit des mesures barrières au Covid-19

Après un semblant de démarrage à 13h 00 minute, place à l'encombrement et à la surcharge. Un vil individu, qu'il soit le conducteur du bus ou le tickettier principal, nous n'en savons rien. Il nous obligeait à accepter deux personnes à côté de nous. Toutes tentatives de notre part pour comprendre la situation ont été vaines. Après qu'il ait proféré des menaces contre nous alors qu'on résistait à sa demande, il nous a fait brutalement rembourser notre ticket. Ce que nous avons accepté pour enfin rejoindre un nouveau bus. Il s'agit de la compagnie de transport Afrique Transport Voyage où les mesures barrière au coronavirus étaient strictement appliquées.

Comme Pax Express, ils sont nombreux ces bus de transport à tenir tête à l'Etat dans sa volonté de lutter contre le Covid-19.

Avec ce non-respect des mesures de prévention contre le coronavirus dans les transports en commun que des milliers de citoyens utilisent chaque jour dans les villes, se pose la question de l'effectivité du reste des mesures arrêtées par les autorités dont l'harmonisation des prix. Car, en plus de la surcharge, le comble est qu'aucun dispositif de lavage des mains, ni de l'application du gel hydro alcool ne sont effectif ni à l'embarquement au grand parc auto de Parakou encore moins à la destination (Bohicon ou Cotonou).

Un transport en commun encombrant et dégoûtant

Il est donc clair que les transports en commun sont malades de l'encombrement et du non-respect de la distanciation sous prétexte de la baisse de leurs revenus. Pourtant, au nombre des mesures pour atténuer les effets néfastes du Covid 19 sur le transport, le gouvernement à faire sortie une bagatelle de fonds qu'ils ont allègrement reçu.

A l'heure où le nombre d'infections dues au coronavirus a repris à une vitesse exponentielle en Europe, l'Afrique qui nest pas loin d'une seconde vague doit sy préparer. A moins que les autorités béninoises ont déjà fléchi devant la maîtrise de la situation liée au coronavirus, cette malheureuse expérience mais très courante dans les transports en commun en République du Bénin peut continuer. D'ailleurs, je n'en suis pas sûr et en appelle à la réaction des autorités en charge de la sécurité publique.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Baromètre Citoyen du Covid-19 : L'ONG Save Our Planet y prend part



L'ONG Save Our Planet, représenté par son Chargé de Projet Education, BONON Boris, a participé le 25 Septembre 2020 au Codiam (Cotonou) à un atelier de co-création, le premier d'une série de six (06) ateliers sur les données ouvertes dans le cadre de l'initiative citoyenne dénommée « BAROMETRE CITOYEN DU COVID19 ».

Ce projet de la plateforme citoyenne Voix et Actions Citoyennes, vise à mettre les organisations de jeunes au cœur d'une démarche participative d'ouverture des données et de contribuer à l'émergence des perceptions citoyennes sur la Covid-19 et son impact.



Cet atelier a permis aux participants d'appréhender les bases du projet et la nécessité de s'échanger les données dans un contexte de crise liée au Covid I9 par les jeunes citoyens. Il a été une occasion de donner et de recevoir riche en partage d'expérience. Les dés étant jetés, cap est désormais mis sur le prochain atelier.



Rappelons que, cet atelier fait suite à l'appel à participation lancé par Voix et Actions Citoyennes, aux organisations et associations de jeunesse légalement constituées et intervenant au Bénin. L'idée est de travailler en synergie et de faciliter le partage d'expériences autour des données ouvertes avec les organisations de jeunesse volontaires dans une démarche de co-création et de validation du protocole de baromètre participatif.

Ce projet de six (06) mois, réparti en six (06) ateliers dont le premier s'est ouvert ce matin a reçu le financement de l'AFD dans le cadre du projet PAGOF mis en œuvre par CFI et Expertise France d'un montant global de 5000€.

#Citoyenneté

#DonnéesOuvertes

#Bénin

#Covid I9

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité